

## Questions orales

## QUESTIONS ORALES

[Traduction]

## L'ADMINISTRATION

LES DIRECTIVES CONCERNANT LES CONFLITS D'INTÉRÊTS—  
L'APPLICATION AUX MINISTRES

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre et concerne les directives actuelles sur les conflits d'intérêts, lesquelles sont en vigueur comme il l'a reconnu hier. Quand le premier ministre a commencé à faire appliquer ces directives au moment où il a constitué son gouvernement, en a-t-il discuté avec ses ministres, individuellement ou collectivement? A-t-il dit à ses ministres qu'il comptait sur eux pour observer les directives et qu'il prendrait des sanctions en cas d'infraction à celles-ci?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Je ne sais plus exactement dans quel ordre les choses se sont déroulées, monsieur le Président, mais je puis assurer à mon très honorable ami que j'ai fait toutes les choses dont il parle et que, comme il est en droit de s'y attendre, j'ai insisté sur le fait que les fonctionnaires de l'État, et surtout les personnes qui assument des responsabilités ministérielles, doivent avoir une conduite irréprochable, conformément au vœu des Canadiens.

\* \* \*

[Français]

## LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

## LES LIGNES DIRECTRICES—LE MINISTRE DES FINANCES

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, j'ai relu ce matin les lignes directrices sur les conflits d'intérêts et j'ai écouté avec beaucoup d'attention les réponses du ministre des Finances et du premier ministre hier et avant-hier. Les lignes directrices sur les conflits d'intérêts ont été enfreintes, je le sais, le premier ministre le sait, le ministre des Finances le sait. Ma question est la suivante: Est-ce que le ministre des Finances a offert sa démission au premier ministre? Le premier ministre s'est-il entretenu avec lui pour déterminer s'il a fait preuve d'assez de jugement pour continuer à œuvrer dans son ministère?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, il n'y a eu aucun conflit d'intérêts de la part du ministre des Finances dont la réputation et l'intégrité professionnelle sont reconnues par tout le monde, je pense, en cette Chambre et à travers le pays. Il n'y a eu aucune violation des lignes directrices par le ministre, qui se comporte aujourd'hui comme en tout temps avec énormément d'intégrité et de dignité.

[Traduction]

## ON DEMANDE LA DÉMISSION DU MINISTRE

**Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition):** Monsieur le Président, le premier ministre a reconnu hier que les lignes directrices étaient en vigueur. Je les ai lues à la Chambre hier, et il nous semble évident que ces lignes directrices ont été enfreintes. J'ai attendu lundi, hier et aujourd'hui que le gouvernement reconnaisse d'une certaine manière que le ministre des Finances avait manqué de jugement dans cette affaire. Or toutes les explications que j'ai entendues, surtout hier, n'ont fait qu'aggraver la situation.

Si le premier ministre accorde une certaine importance aux directives sur les conflits d'intérêts qui sont en vigueur, va-t-il relever le ministre des Finances de ses fonctions?

**Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre):** Monsieur le Président, je sais qu'il est rare que l'immense majorité des Canadiens partagent le même avis, mais tout le monde reconnaît au moins que le parti libéral n'est en mesure de donner à personne des leçons de probité et d'intégrité.

Des voix: Bravo!

**M. Mulroney:** Le ministre des Finances est un homme dont l'intégrité est inattaquable, et il n'a jamais enfreint les directives. La décision en question a été prise par un de ses collègues du cabinet, dans l'exercice de ses importantes fonctions, et ce sont des fonctionnaires qui ont appliqué cette décision ultime. Je vais dire à mon très honorable ami une chose qui ne le surprendra sûrement pas, car je sais en quelle estime il tient le ministre des Finances. Je peux lui dire que nous sommes absolument convaincus de l'intégrité et de la probité du ministre des Finances depuis toujours, et encore aujourd'hui.

● (1420)

Des voix: Bravo!

**M. le Président:** Le député de Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe.

Des voix: Oh, oh!

**M. Hnatyshyn:** Quel genre d'enfantillage nous réservez-vous aujourd'hui?

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît.

## LA POSITION DU PREMIER MINISTRE

**M. Brian Tobin (Humber-Port-au-Port-Sainte-Barbe):** Monsieur le Président, dans ses réponses aux députés de ce côté-ci de la Chambre, le premier ministre a catégoriquement nié hier que le ministre des Finances ait enfreint les lignes directrices concernant les conflits d'intérêts en accordant un traitement de faveur ou une apparence de traitement de faveur. Que voulait dire exactement le premier ministre hier lorsqu'il a donné au chef de l'opposition la réponse suivante, reproduite à la page 4017 du hansard: